Département de Seine-et-Marne

VILLE DE PROVINS

Accusé de réception en préfecture 077-217703792-20230414-DEL-2023-24-DE Date de télétransmission : 18/04/2023 Date de réception préfecture : 18/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 14 avril à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaient présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUVEYRE, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. BENECH, M. JIBRIL, Mme OCANA, M. DEMAISON,	
	Mme SPARACINO, M. VAUVRE, M. ROUSSEAU, M. GRAJQEVCI,	
	Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M.	
	BOUDIGNAT, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI, M.	
	HAMMOUMI	
Excusé(s) représenté(s)	M. GAUFILLIER, conseiller municipal, par M. JEUNEMAITRE Mme DAMEME, conseillère municipale, par M. PATRON M. RAFIK, conseiller municipal, par M. LAVENKA Mme PETROFFE, conseillère municipale, par M. DELVAUX	
Excusé(s) non Représenté(s)	M. PERCHERON, Mme MAHIEU	
Absent(s)		
Secrétaire de séance :	M. ROUSSEAU	

. Nombre de Conseillers en exercice :	
. Nombre de Conseillers présents :	
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	4.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	
. Nombre de Conseiller(s) absent(s):	
. Date de la convocation : 7.04.2023	

---oooOooo----

N° 2023.24

COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXERCEES PAR LE MAIRE

La séance continuant, Le Maire expose au Conseil :

- Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de Provins a, par délibération en date du 24 mai 2020, donné délégation au Maire. Dans le cadre de ce dispositif, les actes suivants ont été signés :
- 2023.01 Bail professionnel avec la Chambre d'Agriculture pour la location du local 13/15 rue de la Foire aux Chevaux. Montant du loyer annuel : 7 336,19 € net hors charge.
- 2023.02 Bail professionnel avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour la location du local 13/15 rue de la Foire aux Chevaux. Montant du loyer mensuel : 415,26 €.
- 2023.03 Inscription d'agents municipaux à la formation « Webinaire logiciel archives » organisée le 18 janvier 2023 par la société Di'X. Montant : 300 € T.T.C.
- 2023.04 Convention avec ALRIC PRODUCTION pour l'organisation d'un spectacle au Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul le 27 janvier 2023. Montant : 1 950 € T.T.C.
- 2023.05 Convention avec LE SON DES COULEURS pour l'organisation d'un spectacle au Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul le 17 février 2023. Montant : 1 025 € T.T.C.
- 2023.06 Convention avec la SARL LES ARCHEOTRUCS pour l'organisation d'ateliers à la Médiathèque Alain PEYREFITTE le 16 novembre 2022 et le 25 janvier 2023. Montant : 1 664,96 € T.T.C.
- 2023.07 Convention avec la Compagnie d'Orphée pour l'organisation d'un spectacle à la Médiathèque le 1^{er} février 2023. Montant : 385 € T.T.C.
- 2023.08 Convention avec l'Orchestre National d'Ile de France pour l'organisation d'un spectacle « Les Lumières de la Ville » au Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul le 8 avril 2023. Montant : 12 660 €.
- 2023.09 Convention avec Angelina WISMES pour l'organisation d'un spectacle au Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul le 17 février 2023. Montant : 2 675 € T.T.C.
- 2023.10 Inscription d'un agent municipal à la formation « Lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels » le 14 mars 2023 dans les locaux du Centre de Formation Professionnelle aux techniques du spectacle. Montant : 360 € T.T.C.
- 2023.11 Marché n° 2022/23 avec la Société SDEL concernant le marché public de maintenance corrective des installations d'éclairage public et sportif, de signalisation lumineuse tricolore et d'éclairage du patrimoine. Montant : 65 000 € H.T.
- 2023.12 Contrat d'Objectifs avec l'association « Centre de perfectionnement sportif provinois ».
- 2023.13 Marché 2022/15 avec la société CHEVRIER FILS concernant l'extension de l'agence Pôle Emploi 10 rue de la Foire aux Chevaux Lot n°1 : gros œuvre, maçonnerie, aménagements extérieurs. Montant : 227 512,57 € H.T.
- 2023.14 Marché 2022/15 avec la société CHEMOLLE concernant l'extension de l'agence Pôle Emploi 10 rue de la Foire aux Chevaux Lot n°2 : charpente, bois/murs, plancher bois. Montant : 78 000 € H.T.
- 2023.15 Marché n°2022/15 avec la société CHEVRIER concernant l'extension de l'agence Pôle Emploi 10 rue de la Foire aux Chevaux – Lot n°3 : couverture tuiles. Montant : 32 076,88 € H.T.
- 2023.16 Marché n°2022/15 avec la MENUISERIE CORCESSIN concernant l'extension de l'agence Pôle Emploi, 10 rue de la Foire aux Chevaux Lot n°4 : menuiseries extérieures bois. Montant : 30 000 € H.T.
- 2023.17 Marché n°2022/15 avec la société BASLE concernant l'extension de l'agence Pôle Emploi, 10 rue de la Foire aux Chevaux Lot n°5 : menuiseries extérieures aluminium, serrurerie. Montant : 65 500 € H.T.
- 2023.18 Location du logement 37 rue du Canal au profit de M. BAILLET. Montant du loyer hors charges : 413,74 €.
- Avenant au bail professionnel avec la Chambre des Métiers et d'Artisanat (CMA) pour la location du local 13/15 rue de la Foire aux Chevaux visant à modifier les modalités du loyer, des charges et du dépôt de garantie. Montant du loyer annuel : 4 742,43 € net hors charges.
- 2023.20 Bail professionnel avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) pour la location du local 13/15 rue de la Foire aux Chevaux. Montant du loyer annuel : 4 854,25 € net hors charges.

- 2023.21 Reprise pour rétrocess 07-37@7/\$1/\$1030-55 150-42023 Cession funéraire n°7862, cimetière Ville Haute, carré 2 plan 31 accorde de l'étransmissor: 150-42023 Cession funéraire n°7862, cimetière Ville Haute, carré 2 plan 31 accorde de l'étransmissor: 150-42023 Cession funéraire n°7862, cimetière Ville
- 2023.22 Convention avec REVERIES SONORES pour l'organisation de 2 représentations d'un concert le vendredi 10 mars 2023 au Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul. Montant : 6 334,03 € T.T.C.
- 2023.23 Inscription d'un agent municipal à la formation « Animer des séances d'analyse de pratiques » organisée les 20 et 21 mars 2023 par la société SPC-SA-GRIEPS. Montant : 700 € T.T.C.
- 2023.24 Inscription d'un agent de la Ville à la formation « La protection sociale des agents territoriaux » organisée en distanciel le 21 mars 2023 par FPT FORMATIONS.

 Montant : 590 € T.T.C.
- 2023.25 Inscription d'agents municipaux à la formation continue obligatoire des agents de police municipale « Maniement des bâtons » organisée par M. Cédric GENTHNER le 12 mai 2023 (une deuxième session est prévue dans le 2^{ème} semestre 2023). Montant : 700 € T.T.C.
- 2023.26 Renouvellement de la convention de droit d'usage d'un local situé 8 rue de Champbenoist entre Trois Moulins Habitat, l'association "Le Panier Provinois" et la Ville de Provins afin que l'association poursuive son activité d'épicerie sociale.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, prend acte à l'unanimité (31 voix "pour") :

- ⇒ De ce compte rendu,
- ⇒ Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ La présente délibération sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, Pour expédition conforme,

Le Maire,

Jw W

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra ellemême être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 17/04/002

réception à la Sous-Préfecture de Seine et Marne, le

ne, le 18/04/2023